

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE DU 14 SEPTEMBRE 2010

### PRESENTS :

**Syndicat du Logement et de la Consommation** : Pierre Spinat, Maouaheb Mouelhi  
**Confédération Générale du Logement** : Jeanne Robert  
**Confédération Nationale du Logement** : Martine Declercq  
**CLCV** : Gérard Bailly, Georgette Scoury excusée.  
**RIVP** : Serge Contat, Frédérique Lahaye, Caroline Grandjean, Tassadit Cadiou, Laurent Tosello, Yves Thépault, Sébastien Manchion, Didier Petit, Frédéric Frémeaux

### Approbation du compte rendu de la réunion du 6 juillet 2010

Le compte rendu est adopté à l'unanimité sous réserve des modifications acceptées en séance. Le compte rendu du 6 juillet 2010 est joint en annexe.

### Election des représentants des locataires au Conseil d'administration

Après l'adoption du protocole électoral par le conseil d'administration du 15 juin 2010 (document remis en séance) le prestataire extérieur qui enverra le matériel électoral et assurera le dépouillement des votes le 9 décembre a été choisi après appel d'offres, il s'agit de la Société Paragon.

Il est demandé aux associations de prévoir 5 % de professions de foi en plus du nombre de votants. Ces professions de foi devront être imprimées sur du papier offset standard impérativement. Les différents documents d'information internes et externes sont remis en séance.

## **Le projet de prélèvement sur les loyers des organismes HLM et SEM**

Serge Contat informe les représentants des locataires sur le projet de taxation des loyers du parc locatif social et sur ses conséquences sur les finances des organismes et en particulier sur celles de la RIVP.

Il insiste sur la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs du logement social.

### **Ascenseurs**

L'état d'avancement du plan de rénovation est présenté ainsi que les derniers résultats des enquêtes de satisfaction (documents remis en séance).

Malgré une progression très nette dans la mise en œuvre de ce plan, tout le monde s'accorde pour constater que la période reste difficile et que la nature des pannes a changé : mécanique par le passé, électronique maintenant.

En matière de télésurveillance la RIVP a fait le choix d'un nouveau dispositif de télésurveillance intégrant un outil de supervision.

Ce dispositif (voir schéma de fonctionnement plus bas) comprend une téléalarme écoutée par un télésurveilleur (pour déclenchement des désincarcérations), un report des alarmes techniques ascenseurs chez ce même télésurveilleur (pour déclenchement des interventions de dépannage) ainsi qu'un outil de supervision pour un suivi objectif des obligations contractuelles des ascensoristes depuis un portail internet, à savoir : la consultation en temps réel de l'état de fonctionnement des ascenseurs, la mesure de la disponibilité des ascenseurs, la mesure de la réactivité des ascensoristes et le calcul des pénalités ascensoristes.

Afin de ne pas s'engager dans un marché captif, la RIVP a opté pour des équipements de transmission de données indépendants des ascensoristes. Il s'agit de transmetteurs (ou concentrateurs) de marque GTI (Gestion Technique d'Immeubles) raccordés aux ascenseurs et à langage « ouvert ». Ceci afin de dissocier également les prestations de fourniture/mise en œuvre/entretien des transmetteurs de celles d'écoute et supervision des données.

Serge CONTAT propose d'intervenir auprès de l'AFNOR afin d'obtenir une « normalisation » des boîtiers d'acquisition.

La mise en œuvre de ce dispositif s'aligne sur celle du programme de mise en conformité et modernisation des ascenseurs (échéances de la loi Urbanisme et Habitat réalisées en une seule fois pour le 31 décembre 2010 sur la totalité des 2200 ascenseurs RIVP).

A ce jour, 300 ascenseurs sont raccordés au nouveau dispositif de télésurveillance, 900 autres sont pré-équipés et la totalité du parc sera raccordé pour le printemps 2011. Le développement de l'outil de supervision (Société ALTHEA) sera également finalisé pour le printemps 2011. La RIVP communiquera aux associations lors de la réunion du Conseil du 14 octobre prochain, le planning de mise en place de l'outil de supervision.

Le SLC-CSF renouvelle sa demande d'un affichage rapide dans les halls d'une information à destination des locataires les informant de la nature du ou des systèmes d'alarme opérationnels sur les cabines de l'immeuble.

La RIVP donne son accord pour cet affichage.

La réunion se poursuit par une visite sur site (au 123-125 rue Nationale 75013 Paris) de machinerie d'ascenseurs avant et après modernisation.

**La prochaine réunion aura lieu le**

**Jeudi 14 octobre 2010 à 14 h 30**

Réunion sur les charges :

bilan décret du 19 décembre 2008, compteurs d'eau, chauffage, etc...